



ANNEXE  
à l'arrêté préfectoral de création  
de la Z.P.P.A.U.P. de Saint-Viatre (41)  
en date du 25 octobre 2006  
Portant le numéro :

- Délimitation des secteurs
- Secteur 1 : le bourg traditionnel
- Secteur 2 : les extensions récentes
- Secteur 3 : les entités isolées
- Secteur 4 : les espaces paysagers
- Haies, franges boisées et alignements à conserver
- Coupures vertes à conserver

Le préfet de la région Centre  
préfet du Lotret  
Jean-Michel BÉRAUD  
15.10.06